

461. — 30 décembre 1910. — Loi contenant le budget des dotations pour l'exercice 1911 (1). (Monit. du 31 décembre 1910.)

Albert, etc. Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des dota-

tions pour l'exercice 1911 est fixé à la somme de cinq millions trois cent vingt-six mille cent vingt-huit francs (5,326,128 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le Ministre des finances, M. J. LIEBAERT.)

Budget des dotations pour l'exercice 1911.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.		
Art. 1 ^{er} . Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 30 décembre 1909) fr.	3,300,000 »	3,350,000 »
Art. 2. Dotation de S. A. R. la comtesse de Flandre	50,000 »	
CHAPITRE II.		
Art. 3. Sénat	345,000 »	345,000 »
CHAPITRE III.		
Art. 4. Chambre des représentants	4,163,628 »	4,163,628 »
CHAPITRE IV. — COUR DES COMPTES.		
Art. 5. Traitements des membres de la cour	78,600 »	467,500 »
Art. 6. Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traite- ments de disponibilité	335,700 »	
Art. 7. Matériel et dépenses diverses	30,000 »	
Art. 8. Premier terme des pensions à accorder éventuellement (crédit non limitatif).	1,200 »	
Art. 9. Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonction- naires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	2,000 »	
Total du budget des dotations. . . fr.		5,326,128

(1) Session de 1909-1910.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi, n° 4111, p. 37. Rapport, n° 35. Séance du 7 décembre 1910. — Amendements, n°s 48 et 56. Séances des 20 et 22 décembre 1910.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 23 décembre 1910, p. 410 à 417.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Texte du projet de loi, n° 13. — Rapport, n° 16. Séance du 27 décembre 1910. *Annales parlementaires.* — Discussion et adoption. Séance du 30 décembre 1910. (Note du *Moniteur*.)